

# LE TAM

Avril 2023

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°42

transports scolaires

## DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE 2023

### actualités

Zoom sur 3 projets  
qui prennent vie sur le territoire

Page 6

### assainissement

Le réseau de Chamboulive  
modernisé

Page 20

### lecture

Le Livrodrome pose  
ses valises à Tulle

Page 24



### **Nous sommes aujourd'hui à la moitié du mandat électoral.**

Trois années marquées par une succession de crises sans précédent qui ont durablement impacté notre organisation, nos finances et altéré les relations humaines. La capacité d'adaptation de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, devient un facteur incontournable pour assurer le maintien et parfois le développement de l'activité des services publics.

**De nombreux défis collectifs sont devant nous** portés par la nécessité des transitions écologiques, numériques et sociologiques. Pour y faire face, grâce à une gestion financière rigoureuse, la communauté d'agglomération a les moyens de ses ambitions. Elle a d'ores et déjà pris de nombreuses initiatives et réalisé des projets structurants :

- Soutien au développement économique à travers des aides directes aux entreprises lors du Covid, un accompagnement individualisé avec le dispositif Éco-Pulse, l'accueil des projets d'installation ou de développement sur ses zones d'activités...
- Création de la Maison de l'Habitat intégrant l'espace France Rénov' pour permettre la fonction de guichet unique si nécessaire à la rénovation des logements, à leur adaptation au vieillissement et au maintien à domicile...
- Engagement en faveur d'une transformation énergétique locale : mise en place de la SEM ENRèze, changement de sa chaufferie au centre aqua, possibilité, si les communes le valident majoritairement, de signer avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) un contrat territorial pour le développement des énergies renouvelables...
- Construction d'un campus universitaire : installation d'un campus connecté, réhabilitation du bâtiment 419 pour accueillir notamment les élèves en soins infirmiers et les élèves professeurs des écoles, construction d'un nouveau restaurant étudiant et interentreprises...

**Préparer l'avenir, c'est aussi agir au présent.** Tulle agglomération se prépare à assumer la compétence Transports scolaires à la prochaine rentrée, ce qui sera un temps fort de l'année 2023 pour la communauté d'agglomération. Ce numéro du TaM y consacre son dossier.

C'est ensemble, communes et communauté que nous construisons les actions au service du territoire, à votre service. Bonne lecture !

**Michel Breuilh**  
Président de Tulle agglomération



.04



.17



.23



.13



.9

**actualités**

**P. 04**

Tour de Femmes. Festival de la Luzège. Raff'n'Chill. Nuits de Nacre. Rendez-vous rohmériens. Festival Balad'Oc Tula. Quart d'heure corrézien. Les actualités du centre aqua. Les projets à suivre en 2023. Conseils pour une auto-réhabilitation efficace. La cyclo à l'honneur de l'Agglomérée. Les associations qui participent à l'Agglomérée. Sur le Chemin de la Révolte. Le programme de l'Agglomérée.

**économie**

**P. 10**

Nouveau BTS au lycée René Cassin. Visite d'Initio par le préfet de la Corrèze. Osez entreprendre en Corrèze. La rentrée au Campus connecté. Les nouvelles entreprises installées à Initio.

**santé**

**P. 12**

Mutuelle intercommunale. Sport santé au centre aqua. Montant annuel de l'aide aux étudiants en médecine générale. Tulle agglo au Forum Limousin Santé – Territoires.

**dossier**

**P. 18**

Rentrée 2023 : du nouveau pour les Transports scolaires.

**projet**

**P. 20**

Des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable.

**environnement**

**P. 22**

Rénovation énergétique globale et performante. Compostage partagé : appel aux candidatures. Nombre de sites de compostage partagé à déployer. Recherche d'un référent à Chameyrat. Tous au compost !

**culture**

**P. 24**

Le Livrodrome. Le Festival aux Champs.

**infos pratiques**

**P. 26**

Le TaD agglo.

**tribunes**

**P. 27**

**Tulle'**  
**agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le TaM. Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E-mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, Claire Mouzac, Emma Dandy, Anna Rougerie. **Photos et illustrations** : Office de Tourisme Tulle en Corrèze, Audouin Desforges, Service communication du Livrodrome, Anaïs Pierillas pour la Cité de l'accordéon, Dorémi, William Raynal, Karine Henrion, Marie Cailleaud, Claire Mouzac, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Mars 2023. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.



## Tour de France : passage par Tulle agglo

**Le mardi 27 juillet**, le Tour de France Femmes fera un passage éclair par le territoire de l'agglo, à l'occasion de sa troisième étape ralliant Collonges-la-Rouge à Montignac-Lascaux. Sur leur chemin, les coureuses emprunteront la côte du Peyroux à Saint-Hilaire-Peyroux et celle du Pératel à Saint-Germain-les-Vergnes. L'occasion pour les amateurs de cyclisme de ressentir les frissons de la plus célèbre des courses.



Raft'n'Chill

## Initiation au rafting et guinguette au bord de la Corrèze

Samedi 29 avril, l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze et Esprit Nature vous proposent une descente gratuite en rafting ainsi qu'une guinguette gourmande et cosy sur les berges de la Corrèze sur le site de Bonnel, à Saint-Hilaire-Peyroux. Lors de cette journée, vous pourrez également découvrir les burgers maison du QG Street Food et les bières locales de la Brasserie HV. Le Raft'n'Chill, c'est aussi un événement qui permet de se libérer des tensions du quotidien avec coin détente pour un après-midi 100 % décompression. ■

**Renseignements : OT Tulle en Corrèze - [www.tulle-en-correze.com](http://www.tulle-en-correze.com). Initiation au rafting : inscription obligatoire auprès d'Esprit Nature au 06 74 59 05 00 ou [bienvenue@espritnaturecorreze.com](mailto:bienvenue@espritnaturecorreze.com)**

### EN BREF

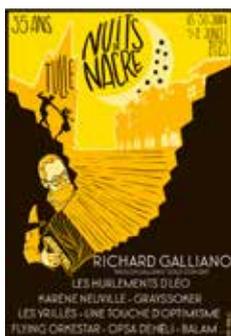
## Festival de la Luzège 2023

Le festival de La Luzège aura lieu du 20 juillet au 15 août dans 20 communes du territoire corrézien et dans le Cantal. Comme l'année passée, deux soirées en alternance seront proposées durant la tournée : *Peer Gynt* d'Henrik Ibsen à 21h et *Le Petit Prince*, d'Antoine de Saint-Exupéry à 19h30, suivi de Cabaret 2023 (une édition réinventée de 2022). En fin de tournée, une programmation spéciale de 3 jours sera proposée, du 12 au 14 août, au Roc du Gour Noir sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Lapleau où diverses compagnies et artistes venus d'ailleurs seront accueillis. Le festival devrait notamment faire escale à Tulle et à Chameyrat.

**Retrouvez toute la programmation sur le site [www.laluzège.fr](http://www.laluzège.fr)**

Nuits de Nacre

## Un festival sous le signe de la nouveauté



**La 35<sup>e</sup> édition des Nuits de Nacre** se déroulera du 30 juin au 2 juillet. Les directeurs artistiques, Laurent Valéro et Kévin Lacombe, ont à cœur de faire évoluer le festival en lui donnant un nouveau souffle plus ancré dans l'air du temps. Ainsi, l'incontournable Richard Galliano partagera l'affiche de ce week-end avec des artistes de musique actuelle comme Grayssoker, Flying Orkestar ou encore le groupe Les Hurlements d'Leo. Parmi les nouveautés à noter : des concerts devant sept bars et restaurants partenaires, des déambulations réduites mais ciblées autour des grandes scènes, une scène place Tavé agrandie, des "After" gratuits à la salle Latreille. ■

**La programmation complète est à retrouver sur le site de la Cité de l'accordéon : [www.accordeon.org](http://www.accordeon.org)**

## 24

**C'est le nombre de rendez-vous "rohmeriens" qui vous attendent en 2023. Ces projections, expositions, ateliers ou encore spectacles préfigurent la future Maison Rohmer à Tulle. Toute la programmation sera à retrouver prochainement en ligne : [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)**

## CULTURE OCCITANE

## Festival Balad'Òc Tula 2023

Les 2, 3 et 4 juin prochains, le festival Balad'Òc Tula aura lieu à Tulle et à Chameyrat autour de plusieurs activités ayant pour objectif de valoriser le patrimoine occitan. Au programme : visite gratuite de la manufacture d'accordéons Maugein, stages de chant ou encore bal traditionnel gratuit et ouvert à tous. Le festival est partenaire de l'Agglomérée, le week-end sportif et festif des 30 ans de Tulle agglo. ■ **Toutes les animations sont à retrouver sur le site internet du festival : [www.baladoctula.org](http://www.baladoctula.org)**

## EN BREF



## Les actualités du centre aqua

**Pendant les vacances de Printemps**, le centre aqua propose du 17 au 21 avril, pour les enfants âgés d'au moins 6 ans, deux stages d'apprentissage de la natation (20 places) de 10h à 12h et un stage de perfectionnement (10 places) de 13h30 à 14h15. Tarifs : 92 € pour les stages d'apprentissage et 77 € pour le stage de perfectionnement.

**Petite nouveauté** : l'Escape game "L'énigmatique vestiaire" sera organisé le mardi 18 et le jeudi 20 avril, de 15h à 16h. Par groupe de 2 à 8 personnes, vous aurez 60 minutes pour vous échapper des vestiaires. Sur inscription. Tarif : 8 € par personne (ticket combiné escape game + entrée piscine).

**Le vendredi 21 avril**, les bassins fermeront exceptionnellement au public à 18h en raison d'une formation au BNSSA.

**Pour la période estivale**, le passage aux horaires d'été se fera à partir du 8 juillet. Des stages de perfectionnement auront lieu toutes les semaines jusqu'au 25 août. Les stages d'apprentissage se tiendront, quant à eux, du 10 au 21 juillet, du 24 juillet au 4 août et du 7 au 18 août.

**Inscriptions au 05 55 20 08 08 (aux horaires d'ouverture du standard du centre aqua).**



## TOURISME

## Fêter l'art de vivre corrézien

**Dimanche 14 mai**, l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze vous donne rendez-vous pour "Le Quart d'Heure Corrézien" dans le village de Corrèze pour partager un événement qui vous laissera découvrir à votre rythme notre Corrèze cachée, à travers la gastronomie, l'artisanat, la randonnée et les divertissements présents sur notre territoire. Car, ici, l'art de vivre c'est de prendre le temps de bien faire les choses. Venez rencontrer des restaurateurs, des artisans et des amoureux de la nature avec qui vous pourrez prendre le temps de discuter.

**Le matin** sera consacré à des activités de pleine nature où plusieurs parcours seront proposés pour profiter des beaux paysages du pays de Corrèze.

À faire à cheval, en quad, en vélo, à pied, en gyropode... Il n'y a plus qu'à choisir !

**Le midi**, les chefs du territoire vous régaleront avec leurs plats locaux, cuisinés avec amour pour l'occasion.

**L'après-midi**, ce sont près d'une dizaine de métiers d'arts, créateurs, artisans et producteurs du territoire qui seront présents pour partager leurs productions locales et artisanales. L'occasion, pour eux, de partager leur savoir-faire et de mettre en avant collectivement leurs métiers et leurs talents. ■

**Toutes les informations sont disponibles sur la page Facebook Ac'Tulle en Corrèze ou bien à l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze, 14 place Gambetta à Tulle.**

un territoire en mouvement

# LES PROJETS À SUIVRE EN 2023

Tiers-lieu étudiant, tiers-lieu agricole et travaux au centre aqua : zoom sur trois grands projets qui prennent racines en 2023 et qui structureront les services de Tulle agglo pour les prochaines années.



LA MAISON ACQUISE EN JUIN 2022 PAR L'AGGLO, FUTUR LIEU DE VIE ÉTUDIANTE.

enseignement supérieur

## Un lieu de vie étudiante sur le campus

La structuration du campus universitaire sur le site de Souilhac à Tulle qui regroupe près de 600 étudiants, se poursuit.

**Nouvel objectif** : créer un lieu dédié à la vie étudiante et aux initiatives des étudiants sur le campus de Tulle. Pour ce faire, Tulle agglo a fait l'acquisition, en juin 2022, d'un terrain avec un bâtiment à réhabiliter de près de 400 m<sup>2</sup>, situés à

côté du B419. L'année 2023 devrait permettre de finaliser le programme des travaux à mener grâce à la consultation d'un architecte.

**Budget prévisionnel** : 100 000 € TTC pour couvrir les frais inhérents au lancement du projet. Les travaux seront, quant à eux, budgétés sur 2024. ■



## La ferme de Lestrade

# Un outil agricole au service de l'insertion

**En décembre dernier, Tulle aggro a conclu l'achat de la ferme de Lestrade, un ensemble foncier de 11 hectares situé sur la commune de Naves.**

**L'objectif :** Disposer d'un espace qui encouragera la réinsertion professionnelle, qui permettra à des porteurs de projets agricoles de s'installer et qui développera l'approvisionnement local de la restauration scolaire.

**Que va-t-il se passer en 2023 ?** Un réseau d'irrigation va être installé pour alimenter 4,5 hectares de terres et 5 serres de culture seront installées. Côté bâtiment, une dalle de béton sera coulée entre l'étage et le rez-de-chaussée de la grange.

L'étage pourra ainsi servir de lieu de stockage du matériel.

Les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée ne devraient, quant à eux, démarrer qu'à la fin de l'année. Un chef de culture chargé de la partie insertion du tiers-lieu agricole devrait être recruté par l'association F.O.R.E.T. Enfin, une structure de gestion devrait être créée pour formaliser les partenariats unissant autour de ce projet Tulle aggro et différents acteurs locaux.

**Budget prévisionnel :** Ce programme d'investissement s'échelonne sur 3 ans. Ce montant comprend le coût d'achat de la propriété, soit 195 000 € HT. Le projet est financé à 80 % par des aides publiques du Département, de la Région et de l'État. ■



## équipement

# La rénovation du centre aqua

**Un projet de rénovation du centre aqua est à l'étude par les élus et les services de Tulle aggro.**

**L'objectif :** Remettre l'établissement aux normes techniques et réglementaires en vigueur, l'intégrer dans une démarche d'économies d'énergies, diminuer son impact environnemental et adapter l'offre proposée aux nouvelles attentes des usagers. Même si la plus grosse tranche des travaux n'aura lieu qu'en 2024 (voire même fin 2024 - début 2025), le centre aqua va commencer sa mue cette année avec l'installation d'une unité de chaleur qui se présentera sous la forme d'une chaudière à bois plaquette. Cette dernière permettra de chauffer le bâtiment et les sanitaires en divisant par 6,6 les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux installations actuelles. La

salle Des Lendemain Qui Chantent bénéficiera, elle aussi, de ce nouveau système de chauffage qui devrait être en service à l'automne, soit pour la prochaine saison de chauffe. Tulle aggro a délégué la réalisation de ce projet à la SEM ENRèze.

**Budget prévisionnel :** Différentes hypothèses sont à l'étude pouvant aller jusqu'à un coût total de 3 500 000 € TTC pour l'ensemble du projet de rénovation du centre aqua. L'agglo a fait des demandes de partenariat financier auprès du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe. À cela, s'ajoute le coût de l'installation de la chaudière à bois plaquette à la charge de la SEM ENRèze qui a bénéficié notamment de subventions de l'ADEME via le Fonds chaleur à hauteur de 495 000 €. ■



habitat

## Conseils pour une auto-réhabilitation efficace

L'auto-réhabilitation est un moyen parfois utilisé pour rénover son logement ou des logements qui seront mis en location. C'est un investissement et un projet de longue haleine qu'il faut préparer bien en amont. Mais comment procéder ?

La première chose à faire est de se renseigner sur le marché de l'immobilier, sur la qualité du bien acheté et de vérifier que l'on dispose de tous les éléments préalables à l'achat. À noter : à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, un audit énergétique devra obligatoirement être réalisé préalablement à la mise en vente de biens immobiliers classés F ou G au diagnostic de performance énergétique. Ce document proposera les travaux à réaliser pour améliorer le classement de l'habitation, en une seule fois ou par étapes. Ces travaux ne sont pas obligatoires pour conclure la vente. L'audit participe simplement à la bonne information de l'acquéreur. Il sera petit à petit étendu aux biens classés E en 2025.

**Autre point important à vérifier :** le cadre légal dans lequel s'inscrit l'auto-réhabilitation. En tant que propriétaire occupant, vous devez anticiper les conséquences de l'auto-réhabilitation sur les garanties travaux. En effet, en cas de vente, le propriétaire vendeur reste responsable des travaux qu'il a réalisés lui-même vis-à-vis de l'acquéreur. Vous devez également être attentif à l'articulation des travaux avec les droits des tiers (voisins, domaine public). Si vous êtes propriétaire bailleur, vous devez rester vigilant sur le respect des normes de décence (équipements adaptés et sécurité) et sur les modalités de mise en œuvre des travaux vis-à-vis de votre locataire.

Il convient également de dimensionner le projet de réhabilitation en commençant par l'évaluation des coûts des travaux (penser à les intégrer dans la condition d'obtention du prêt de financement) mais aussi le temps à y consacrer. Il est essentiel d'anticiper les différentes phases de réhabilitation. Une rénovation, notamment thermique, peut paraître simple mais pour que l'investissement puisse être durable, il y a des phases et des processus à respecter. Dans ce cas précis, la plateforme France Rénov' peut vous venir en aide en vous aiguillant de manière neutre, gratuite et indépendante sur la chronologie de vos travaux pour qu'ils soient cohérents et performants mais aussi, pour les budgets plus serrés, dans leur priorisation pour optimiser le rapport investissement / impact sur vos futures factures. Pour finir, n'hésitez pas à solliciter des artisans locaux : une répartition auto-réhabilitation et travaux réalisés par les entreprises est possible.

**Vous pouvez prendre contact** avec la Maison de l'Habitat de Tulle aggro, la plateforme France Rénov' pour les aspects techniques et l'ADIL de la Corrèze qui pourra vous conseiller gratuitement sur les aspects juridiques et financiers de votre projet. ■

**Article écrit en partenariat entre l'ADIL, la plateforme France Rénov' animée par CPIE de la Corrèze et la Maison de l'Habitat de Tulle aggro.**

### L'INFO EN +



#### LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : les dates à connaître en tant que propriétaire bailleur

**2023 :** Gel des loyers pour les logements jugés "passoires énergétiques".

**2025 :** Interdiction de louer des logements classés G sur le DPE. Audit énergétique obligatoire pour la vente de logements classés E.

**2028 :** Interdiction de louer des logements classés F.

**2034 :** Interdiction de louer des logements classés E.



L'ASCENSION DU SUC AU MAY SERA LE POINT D'ORGUE DE LA CYCLO 130 KM, LE DIMANCHE 4 JUIN.

## COMPÉTITION

# La cyclo à l'honneur

**Épreuve reine de l'Agglomérée**, la Tulle aggro Cyclosportive propose de revivre les étapes des Tours 98 et 2020, dimanche 4 juin. Au programme deux parcours, 85 ou 130 km, vous emmèneront dans les roues des champions cyclistes. Nos routes corrèziennes n'ont rien à envier aux voisines auvergnates ou pyrénéennes. Le Suc au May pique les mollets et chauffe les cuisses, la route de Vimbellé offrira un finish au sprint, et les descentes sur un bitume aux petits oignons promettent des pointes de vitesse à faire pâlir les plus courageux... Organisée par le T2C (Tulle Cyclisme Compétition), la Tulle aggro Cyclosportive

est inscrite au Trophée Nouvelle-Aquitaine. À peine programmé, le parcours est reconnu !

Pour les amoureux du vélo sans esprit de compétition, les deux parcours sont accessibles en cyclotourisme (non chronométrés) et un 3<sup>e</sup> plus court (50 km) est également proposé.

### Dénivelés des parcours :

50 km/672 mD+, 85 km/1 268 mD+, 130 km/2 220 mD+.

**Tarif** : à partir de 9€ (Cyclotourisme) et 26€ (Cyclosportive). ■

**Pour en savoir plus :**  
[lagglomeree.agglo-tulle.fr](http://lagglomeree.agglo-tulle.fr)

## Le saviez-vous ?

### Sur le Chemin de la Révolte...

Au cours de la matinée du samedi 3 juin, les randonneurs auront la chance de partir, dès 9h, à la découverte du Chemin de la Révolte, un parcours situé entre Saint-Mexant et Chameyrat. Durant cette randonnée de 11 km, ils pourront remonter le temps et revenir les 24 et 25 janvier 1790, lors de la révolte de l'étang de Lachamp. Des panneaux explicatifs ponctueront la marche et raconteront en détail comment 26 personnes furent arrêtées et 6 tuées (officiellement) lors de ce tragique événement qui a marqué le Bas-Limousin.

**Pour en savoir plus :**  
[lagglomeree.agglo-tulle.fr](http://lagglomeree.agglo-tulle.fr)

## EN BREF

### L'Agglomérée : le programme

**Sports, culture, loisirs et gourmandises... Voilà un savoureux mélange proposé les 3 et 4 juin lors de l'Agglomérée. Voici un premier aperçu du programme encore susceptible d'évoluer :**

#### SAMEDI 3 JUIN :

9h : départ des randos La Saint-Hilaire (Saint-Hilaire > Chameyrat) et Le Chemin de la Révolte (Saint-Mexant > Chameyrat)

9h30 : ouverture du Bike Parc, Sédières

De 11h à 15h : Food truck et animations festives et musicales, Chameyrat

13h30 : départ rando Du Tacot au Château (Espagnac > Sédières, Clergoux) ; départ rando (VTT) des Étangs, Sédières

De 14h à 18h, Sédières : Slackline (3/7ans) ; Tir à l'arc (8 ans et +)

19h : départ l'Agglomérée verticale (Tulle > Naves)

20h : départ rando Gourmande (Orliac-de-Bar)

En soirée : concert Salle Des Lendemains Qui Chantent, Tulle

Toute la journée : Salon de la bière artisanale locale

#### DIMANCHE 4 JUIN :

8h : départ rando des Cascades (Sédières > Tulle) ; départ Tulle aggro Cyclosportive & Tulle aggro Cyclotourisme

8h15 : départ VTT La Gauloise, Tulle

9h30 : départ rando des Cascades (Gimel > Tulle)

10h : départ Trail L'Agglomérée Nature (Corrèze > Tulle)

De 10h à 17h : Wakeboard (10 ans et +), Seilhac

10h30 : départ Trail L'Agglomérée Nature (Bar > Tulle)

De 11h à 15h : repas porc à la broche, Tulle

15h : Concert Les Humeurs Cérébrales, Tulle

Toute la journée, Tulle : Salon de la bière artisanale ; village des festivals

Sans oublier toutes les animations festives et musicales organisées tout le long des épreuves et lors des déjeuners.

**Pour en savoir plus :**  
[lagglomeree.agglo-tulle.fr](http://lagglomeree.agglo-tulle.fr)

# 35

**C'est le nombre d'associations qui prennent part à l'organisation de l'Agglomérée. Grâce à elles, l'événement souhaité par les élus de l'agglo à l'occasion des 30 ans de la communauté prend vie. Élaboration des épreuves sportives, animations festives et musicales, organisation des ravitaillements ou des repas, les clubs et associations mettent les petits plats dans les grands pour faire de ce week-end une véritable fête du territoire. Le Tam tient à les remercier ainsi que leurs bénévoles.**



LE BTS MOS COMPTE AUJOURD'HUI 20 ÉTUDIANTS, DONT 10 EN PREMIÈRE ANNÉE ET 10 EN DEUXIÈME ANNÉE.

enseignement supérieur

## Nouveau BTS MOS : se former à la sécurité

L'enseignement supérieur et son offre de formations s'enrichissent sur l'agglomération. Le lycée René Cassin à Tulle propose un nouveau BTS spécialisé dans la sécurité privée. Sa première promotion sera diplômée en juin prochain.

### L'INFO EN +

**Nuits de Nacre, Foire du Livre de Brive ou matchs de Top 14 du CABCL...** Les étudiants et lycéens du lycée René Cassin sont régulièrement engagés par les prestataires de sécurité sur de gros événements locaux. "C'est l'occasion pour eux de faire reconnaître leur savoir-faire et leur savoir-être auprès de professionnels", souligne Madame la Provisure.

Depuis septembre 2021, le lycée professionnel René Cassin a ajouté une nouvelle corde à son arc ou plutôt, une nouvelle formation à son catalogue avec le BTS Management Opérationnel de la Sécurité (MOS). Marie-José Besiers-Dardier, proviseure du lycée René Cassin, témoigne : "Le lycée disposait déjà du baccalauréat Métiers de la sécurité qui permet aux élèves d'apprendre le métier d'agent de sécurité. Nous sommes désormais en mesure de proposer un diplôme de l'enseignement supérieur dans la continuité de ce baccalauréat. Qui plus est, nous sommes le seul établissement de l'Académie de Limoges à disposer de cette offre de formation depuis sa création à l'échelle nationale, en 2020".

Réparti sur deux années d'études, le BTS MOS permet de former les responsables d'équipes de sécurité au sein d'entreprises spécialisées ou au sein des services de sécurité d'entreprises privées. L'accent est également mis sur une excellente connaissance de la législation qui encadre le secteur de la sécurité privée. "Le diplôme repose à 70 % sur des enseignements professionnels aussi bien théoriques que pratiques et à 30 % sur des enseignements généraux de type langue vivante. À

cela s'ajoute 14 semaines de stages réparties sur 2 années", détaille Laurent Millet, l'un des professeurs référents.

Dix étudiants (4 filles et 6 garçons) composent la première promotion du BTS qui sera diplômée en juin. Certains d'entre eux ont suivi le parcours Métiers de la sécurité au lycée comme Johanna, 20 ans : "J'ai mon Bac, ma carte professionnelle d'agent de sécurité et je suis pompier volontaire à Ayen. Mais je voulais quand même continuer en BTS pour avoir un niveau Bac +2". D'autres, en revanche, viennent de filières totalement différentes comme Quentin, 20 ans également : "J'ai un Bac général et j'ai toujours été intéressé par la sécurité et la protection des personnes. C'est pour cette raison que j'ai choisi cette formation".

Côté débouchés professionnels, les étudiants n'ont pas trop à s'inquiéter comme le souligne leur enseignant : "La sécurité privée est un secteur en tension où beaucoup de postes sont à pourvoir à tous les niveaux hiérarchiques. D'ailleurs, nous avons des étudiants de deuxième année qui ont déjà des perspectives de premiers emplois notamment dans les entreprises où ils ont effectué leurs stages". Ne tient qu'à eux, maintenant, de valider leur diplôme... ■



ENTREPRISES

## Le préfet de la Corrèze a découvert Initio

**Lundi 27 février, Étienne Desplanques, préfet de la Corrèze**, a visité l'Hôtel d'entreprises Initio, situé à Tulle dans le quartier de Souilhac. Cette visite a permis de mettre en lumière les services proposés par Initio.

**Ghislaine Brette, la directrice**, a présenté la structure accompagnée par Françoise Cayre, présidente de la CCI de la Corrèze. Le préfet a ainsi pu apprendre davantage sur les ateliers, les bureaux (dont 44 meublés et 4 nomades), les espaces de coworking, les salles de réunion, les services mutualisés et sur le lieu de vie et d'échanges de l'établissement. Le préfet a pu

découvrir les accompagnements personnalisés selon les besoins des entreprises, ainsi que les objectifs et des chiffres clés, les partenaires ou encore les 3 formules d'accueil : la pépinière pour les entreprises en création, l'hôtel pour les entreprises en phase de développement et le business pour tous.

**Enfin**, Étienne Desplanques est parti à la rencontre d'entrepreneurs nouvellement installés comme Mélissa Pluyette de MPRH 19, Grégory Esnault de Solar Impact, Frédéric Dumas de KCT, Vanessa Botton d'Utopiques mais aussi Christian et Christine de C2 Xplore. ■

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Campus connecté et vœux d'orientation postbac

Du 15 juin au 12 septembre, se déroulera la phase d'admission complémentaire de Parcoursup. Les lycéens et étudiants non satisfaits par leurs affectations postbac pourront alors formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant encore de places. Ils pourront aussi se rapprocher du Campus connecté Tulle Corrèze. Ce dernier propose un catalogue de 156 formations supérieures accessibles en ligne, quels que soient la discipline étudiée et le diplôme visé. ■

**Renseignements :**  
[campus-connecte-correze.fr](http://campus-connecte-correze.fr)  
 05 87 49 33 50 / 06 49 46 00 84  
[campus.connecte@tulleagglo.fr](mailto:campus.connecte@tulleagglo.fr)

EN BREF

ENTREPRISES

### Ils ont rejoint Initio

Focus sur 3 entreprises récemment installées au sein de l'hôtel d'entreprises Initio.

#### Solar Impact

La SAS Solar Impact a été créée par Grégory Esnault pour commercialiser et installer Heliore®. Inventée et brevetée en Corrèze, cette technologie vise à optimiser l'exploitation de l'énergie solaire via des panneaux solaires thermiques. Grégory Esnault travaille sous licence d'exploitation avec un installateur, ingénieur thermicien qualifié RGE.

**Contact : Grégory Esnault**  
 06 35 42 45 83  
[gregory.esnault028@gmail.com](mailto:gregory.esnault028@gmail.com)

#### CBSI Sécurité et intervention

Fort de plus de 30 ans d'expérience dans la sécurité des biens et des personnes, Christophe Brun a créé la société CBSI spécialisée dans le gardiennage et la sécurité. Il intervient dans différents domaines tels que la sécurité incendie, les rondes de surveillance ou encore la télésurveillance.

**Contact : Christophe Brun**  
 06 01 72 18 59  
[contact@cbsi-securite.com](mailto:contact@cbsi-securite.com)

#### Viltais Tulle

Viltais est une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire basée à Moulins qui intervient dans 5 régions. En Corrèze, elle est notamment en charge du programme AGIR dont le but est d'accompagner vers l'emploi et le logement des personnes réfugiées.

**Contact : Estelle Brutelle**  
 06 10 11 40 90  
[estelle.brutelle@viltais.eu](mailto:estelle.brutelle@viltais.eu)  
[www.viltais.fr](http://www.viltais.fr)

4

**Le mardi 4 avril, se tiendra le forum "Osez entreprendre en Corrèze !" organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les membres du dispositif "Entreprendre, la Région à vos côtés", à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) à Tulle. De 14h à 17h30, venez rencontrer différents organismes et collectivités locales – dont Tulle agglomération – pour vous aider dans votre projet de création ou de reprise d'entreprise. Information auprès de la CMA au 05 55 29 95 95.**



CLAIRE NORMAND, RÉFÉRENTE LOCALE D'ACTIOM, VOUS ACCUEILLE LORS DE PERMANENCES EN MAIRIE À SEILHAC ET AU CCAS DE TULLE.

santé

## Une couverture santé collective et mutualisée

Depuis 2019, Tulle agglo, la Ville de Tulle et l'association ACTIOM (Association de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) proposent dans le cadre du Contrat Local de Santé, le dispositif de couverture santé collective **Ma Commune Ma Santé**.

Avec **Ma commune Ma Santé**, l'objectif est de mettre à disposition des usagers différentes solutions de couverture santé qui s'adaptent à leurs besoins et qui sont accessibles au plus grand nombre grâce à des tarifs négociés et mutualisés au niveau national. Par rapport à un contrat individuel, Ma Commune Ma Santé permet aux adhérents de bénéficier d'avantages et de garanties améliorées mais aussi d'outils et de services spécifiques tels qu'un centre de gestion et de souscription à distance, des réunions d'information publiques ou encore des permanences locales.

**Le dispositif s'adresse principalement aux habitants de l'agglo.** Peuvent aussi y adhérer, les commerçants, artisans, agriculteurs ou professionnels libéraux installés sur le territoire de Tulle agglo ainsi que les employés territoriaux ou agents municipaux travaillant sur le territoire communautaire. Depuis sa mise en place, 34 contrats ont été souscrits sur 146 rendez-vous pris avec Claire Normand, la référente locale d'ACTIOM.

**Organisées tous les mois, ces permanences** permettent de découvrir le bouquet d'offres de complémentaires santé négociées par l'association auprès de trois compagnies d'assu-

rances. Cette année, elles auront lieu les mardis à la mairie de Seilhac et les mercredis au CCAS à Tulle. "Pendant ces rendez-vous, j'étudie les garanties des contrats actuels des personnes qui viennent me voir et je les compare avec celles sélectionnées par l'association pour déterminer si le changement de mutuelle est pertinent ou non. Je suis là avant tout pour conseiller et pour accompagner", insiste-t-elle. En d'autres termes, prise de rendez-vous avec la référente ne veut pas dire adhésion obligatoire. Chacun est libre de refuser les propositions de contrat de santé qui pourront être faites.

En cas de problème de communication ou d'inscription, Claire Normand peut servir de relais comme elle l'explique : "Je peux contacter la mutuelle par téléphone, si besoin, car c'est aussi mon rôle de représenter les adhérents et de faire le lien entre eux, leur assurance santé et l'association. En revanche, le suivi de remboursements reste la responsabilité des adhérents." Des conseillers sont également joignables du lundi au vendredi via une plateforme téléphonique. ■

**Pour prendre rendez-vous ou contacter un conseiller : 05 64 10 00 48 (ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi).**

### L'INFO EN +

#### CALENDRIER DES PERMANENCES 2023

**Les mardis de 13h30 à 17h30 à la mairie de Seilhac :** 28/02, 21/03, 25/04, 23/05, 27/06, 19/09, 24/10, 21/11, 19/12.

**Les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au CCAS à Tulle :** 01/03, 22/03, 26/04, 24/05, 28/06, 20/09, 25/10, 22/11, 20/12.



## SPORT SANTÉ

## Les activités du centre aqua

Le centre aqua intercommunal offre la possibilité, grâce à ses diverses activités, de maintenir une activité physique et sportive adaptées aux besoins et aux aptitudes de chacun.

En complément de la natation, 6 autres activités encadrées sont proposées chaque semaine, sur une durée de 45 min : aquagym sénior, aqua : douce, jogging, fitness et FAC (Fesses, Abdos, Cuisses) et circuit training. Il est également possible de réserver un aqua bike durant 30 min que vous pratiquerez en autonomie.

Les maîtres-nageurs sauveteurs sont formés pour accompagner les publics souhaitant reprendre une pratique

sportive ou regagner en souplesse et en sensation mais aussi pour aider au bien-être psychologique et physique des personnes victimes d'un accident ou souffrant d'une maladie.

Dans ce cadre, deux créneaux aqua santé sont proposés le mercredi et le vendredi en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, le service diabétique de Tulle et des associations locales spécialisées telles que l'ASAPES. Des cours individuels peuvent également être organisés (sur réservation) les lundis, mercredis et vendredis matins. Renseignements complémentaires et réservation au 05 55 20 08 08 (aux horaires d'ouverture du centre aqua). ■

## PARCOURS DE SOIN

## Le Contrat Local de Santé renouvelé jusqu'en 2027

Contractualisé en 2018 par Tulle agglo, la Ville de Tulle et l'Agence Régionale de Santé, le Contrat Local de Santé est un programme d'actions qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Le 19 janvier dernier lors d'une assemblée plénière, il a été reconduit pour cinq années supplémentaires, soit jusqu'en 2027. Pour cette nouvelle mouture, l'attention sera portée sur quatre axes de travail principaux : la continuité du parcours de soin, le renforcement de la prévention et de la promotion de la santé, la sensibilisation à la santé mentale mais aussi le développement d'un environnement favorable à la santé. ■



## OFFRE DE SANTÉ

## Tulle agglo au Forum Limousin Santé - Territoires

Le 16 mars dernier, Tulle agglo a participé, au côté du Conseil départemental de la Corrèze, de l'ARS, de la CPAM, de la MSA et des Contrats Locaux de Santé de Brive et d'Ussel, au Forum Limousin Santé – Territoires à la Faculté de Médecine à Limoges.

Au programme : tables rondes, conférences, témoignages de professionnels ou encore stands d'information autour de l'installation médicale en Limousin. L'objectif pour Tulle agglo était de promouvoir le territoire auprès des étudiants en santé et de les informer sur les possibilités professionnelles qui peuvent s'offrir à eux à la fin de leurs cursus.

Un jeu concours était également organisé et les gagnants ont pu remporter des places pour le Festival Aux Champs, des séances de wakeboard au lac de Bournazel à Seilhac, des vols en parapente au Suc au May et des repas gastronomiques complets au restaurant le Bouche à oreille à Tulle.

Des lots parfaits pour découvrir le formidable cadre de vie qu'offre l'agglo !

# 6 000

C'est le montant en euros de l'aide annuelle dont bénéficieront les étudiants en médecine générale éligibles à la bourse d'études de Tulle agglo. Les demandes de bourses sont d'ores et déjà ouvertes. Vous souhaitez déposer un dossier de demande ? Prenez contact avec l'agglo via un formulaire à remplir en ligne. Rendez-vous sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)



DÈS SEPTEMBRE, TULLE AGGLO TRANSPORTERA PLUS DE 2 000 ÉLÈVES VERS LEURS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.



mobilité

# DU NOUVEAU POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

**À compter de septembre, la compétence Transports scolaires sera assurée par Tulle agglo sur le territoire et en complément de la Région Nouvelle-Aquitaine en dehors de l'agglo. Explications.**

**À la rentrée prochaine,** ne vous étonnez pas si vous croisez sur les routes du territoire communautaire, des bus floqués aux couleurs de l'agglo. Il s'agit tout simplement du nouveau réseau intercommunal dédié aux Transports scolaires. En tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM), Tulle agglo assure, en effet, la compétence Transports scolaires. Jusqu'à présent, cette dernière était assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Désormais, l'acheminement des écoliers, collégiens et lycéens de l'agglo de leur domicile (situé uniquement dans l'agglomération) vers leur établissement scolaire est

organisé par le service Transports et Mobilité de l'agglo qui, pour l'occasion, a été renforcé avec l'arrivée de trois agents supplémentaires.

Au titre de l'exercice de cette nouvelle compétence, la Région verse une compensation financière annuelle d'environ 2 500 000 €, un montant qui sera reversé chaque année à la communauté d'agglomération.

Au total, ce ne sont pas moins de 2 000 élèves qui seront conduits en bus sur 82 lignes pour se rendre dans 33 établissements scolaires.

Dans ce dossier, découvrez tout ce qu'il faut savoir sur cette nouvelle compétence assurée par Tulle agglo. ■

## AU SOMMAIRE

- .16** Rentrée 2023 : comment ça marche ?
- .17** Service Transports et Mobilité : paroles d'agents
- .18** Carte récapitulative de l'organisation des Transports scolaires
- .19** Ce qu'il faut retenir



## TRANSPORTS SCOLAIRES

# Rentrée 2023 : comment ça marche ?

Les Transports scolaires sont destinés aux élèves scolarisés de la Maternelle à la Terminale.

Afin de lever inquiétudes et interrogations, retrouvez dans cette foire aux questions les premiers détails pratiques pour préparer l'inscription de votre ou de vos enfant(s) en toute sérénité. À l'heure où nous écrivons ce dossier, l'agglo et la Région finalisent la mise en place du service. De légères modifications concernant les modalités d'inscription peuvent encore advenir.

### L'INFO EN +

Site pour s'inscrire auprès de Tulle agglo :

[transports-scolaires.tulleagglo.fr](https://transports-scolaires.tulleagglo.fr)

Site pour s'inscrire auprès de la Région :

[scolaire19.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq\\_19/usager/index.php](https://scolaire19.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq_19/usager/index.php)

#### Cas n°1 : j'habite sur le territoire de Tulle agglo et mon enfant est scolarisé dans l'agglo.

Je l'inscris auprès du service Transports et Mobilité de Tulle agglo à l'adresse suivante : [transports-scolaires.tulleagglo.fr](https://transports-scolaires.tulleagglo.fr). Le transport est assuré par Tulle agglo.

#### Cas n°2 : j'habite Tulle agglo et mon enfant est scolarisé hors de l'agglo ou dans un RPI dont au moins une école est située dans une commune hors agglo (cf. carte page 17).

Je l'inscris auprès de Tulle agglo. Le transport est assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine.

#### Cas n°3 : j'habite Tulle agglo et mon enfant est scolarisé dans un RPI ou en entente dont au moins une école est située dans une commune hors agglo (cf. carte page 17).

Je l'inscris auprès de Tulle agglo. Le transport est assuré soit par Tulle agglo, soit par la Région Nouvelle-Aquitaine.

#### Cas n°4 : j'habite hors de Tulle agglo et mon enfant est scolarisé dans l'agglo.

L'inscription se fait auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine qui assure le transport.

#### J'ai mon enfant en garde alternée.

Votre enfant peut être inscrit sur deux trajets différents. Le parent qui inscrit l'enfant est alors le "déclarant principal" et devra enregistrer les deux trajets. Un seul paiement sera demandé et il sera calculé sur la base du revenu fiscal du déclarant principal.

#### Y aura-t-il des modifications de dessertes et de lignes ?

Pour la rentrée 2023, les lignes et les points d'arrêt de bus subiront des modifications mineures. Il sera possible de demander, sous conditions, la création de nouveaux points d'arrêt auprès du service Transports et Mobilité de Tulle agglo.

#### Comment fonctionnera le titre de transport scolaire de Tulle agglo ?

La carte papier sera envoyée par courrier après la validation du dossier d'inscription et paiement. Ce titre est valable uniquement sur les lignes de transports scolaires de Tulle agglo.

#### Quand et comment inscrire mon enfant pour la rentrée de septembre ?

Les inscriptions débuteront le 1<sup>er</sup> juin. Elles se feront facilement en ligne sur la plateforme. Vous devrez créer un nouveau compte (vos anciens identifiants et numéros de dossiers de la Région Nouvelle-Aquitaine ne seront plus valides). Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, il sera possible de retirer un dossier papier à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité.

#### Quels sont les tarifs ?

À l'heure où nous rédigeons ce magazine, les tarifs n'ont pas encore été votés par les élus (conseil du 3 avril). Une information sera faite auprès de chaque parent au printemps. Toute inscription après le 20 juillet sera majorée.

#### J'ai une question, je contacte qui ?

Le service Transports et Mobilité de Tulle agglo est installé au sein de la Maison de l'Habitat et de la Mobilité à Tulle. ■

Contact : 05 55 20 38 06 et 05 55 20 38 05 [transports@tulleagglo.fr](mailto:transports@tulleagglo.fr)

PAROLES D'AGENTS

# LE SERVICE TRANSPORTS & MOBILITÉ

Depuis le mois de janvier, le service Transports et Mobilité s'est agrandi avec l'arrivée de trois agents supplémentaires. Une présentation du rôle de chacun s'impose.



**Sophie Mignard**

cheffe  
du service

"Ma mission consiste à piloter et à mettre en œuvre la compétence Transports et Mobilité.

Je travaille également à l'organisation et au suivi des transports scolaires, urbains, ruraux et des mobilités douces. J'accompagne les élus et j'assure les relations avec les partenaires."



**Sandy Creuset**

cheffe adjointe  
du service

"J'assure le suivi administratif et financier du service. J'organise et je veille au bon fonctionnement des transports scolaires (création d'arrêt, coordination des lignes, gestion des incidents...). J'assiste la cheffe de service dans ses missions et j'assure sa suppléance quand elle est absente."



**Sophie Magreault  
et Florian Immendorf**

agents gestionnaires des transports scolaires

"Nous suivons les inscriptions scolaires et gérons le logiciel d'inscription en ligne. Nous éditons et transmettons les cartes de transports scolaires aux bénéficiaires. Aussi, nous assurons le suivi du fonctionnement des lignes. Enfin, nous accueillons et renseignons le public à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité."

## L'INFO EN +

Le service Transports et Mobilité de Tulle agglo est installé au sein de la Maison de l'Habitat qui devient, par conséquent, la Maison de l'Habitat et de la Mobilité.

**Maison de l'Habitat et de la Mobilité**

2, rue François Bonnélye à Tulle  
05 55 20 38 06 et 05 55 20 38 05  
transports@tulleagglo.fr



# Les Transports scolaires en septembre 2023

Petit récapitulatif de l'organisation des Transports scolaires sur le territoire de l'agglomération à partir de la rentrée prochaine.

## RPI Saint-Jal, Espartignac (écoles maternelles et primaires) :

Pour Espartignac > Saint-Jal, inscription et Transports scolaires assurés par la Région.

## RPI Saint-Augustin, Orliac-de-Bar, Chaumeil (écoles maternelles et primaires) :

Inscription auprès de Tulle agglomération et Transports scolaires assurés par la Région.

## RPI Vitrac-sur-Montane, Eyrein, Sarran (écoles maternelles et primaires) :

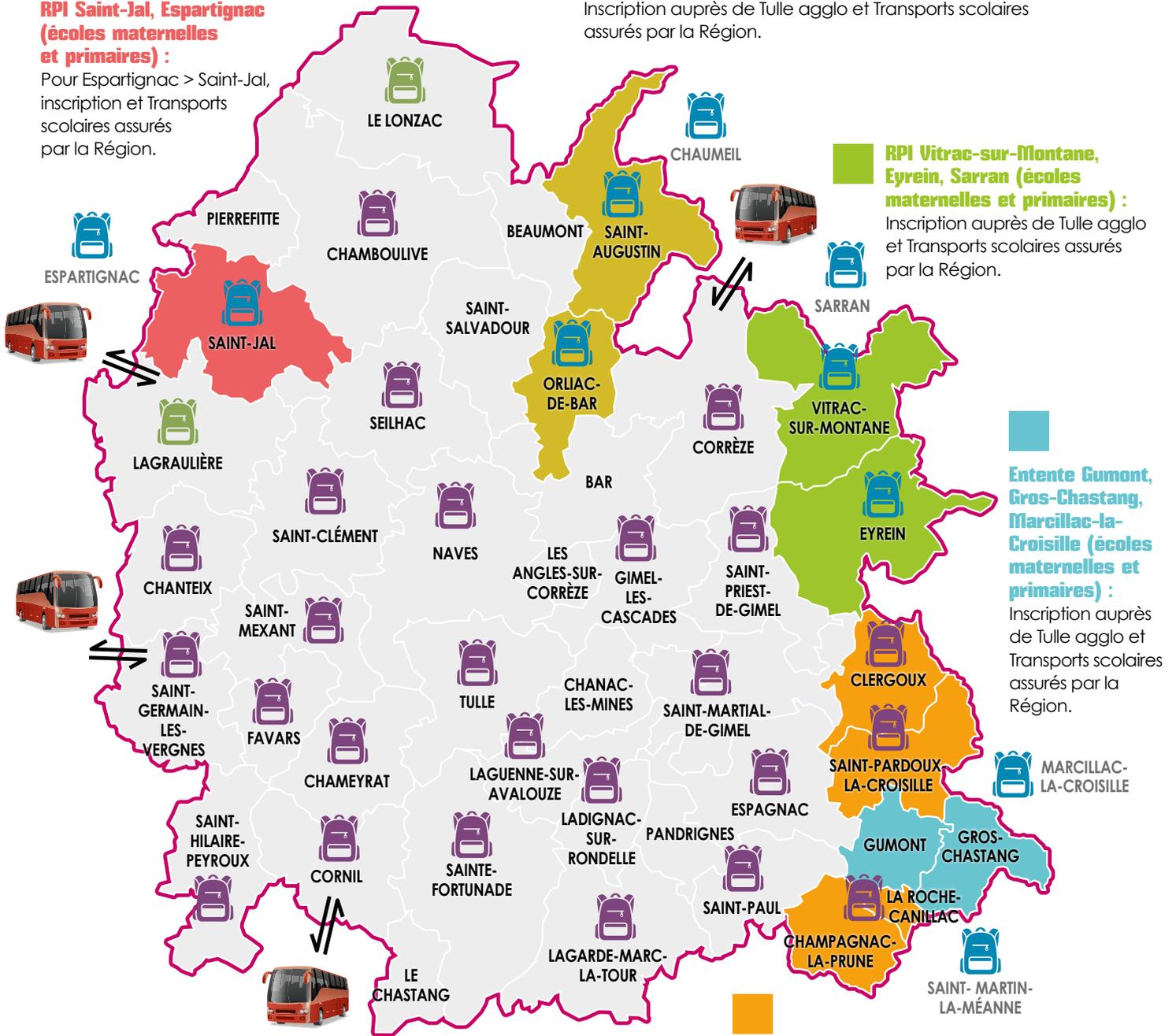
Inscription auprès de Tulle agglomération et Transports scolaires assurés par la Région.

## Entente Gumont, Gros-Chastang, Marcillac-la-Croisille (écoles maternelles et primaires) :

Inscription auprès de Tulle agglomération et Transports scolaires assurés par la Région.

## RPI Clergoux, Saint-Pardoux-la-Croisille, La Roche-Canillac, Champagnac-la-Prune, Saint-Martin-la-Méanne (écoles maternelles et primaires) :

Inscription auprès de Tulle agglomération et Transports scolaires assurés soit par Tulle agglomération, soit par la Région.



Limite de Tulle agglomération

Dès que l'on sort de l'agglomération, il s'agit d'un transport assuré par la Région (inscription et prise en charge)

Établissements scolaires desservis par Tulle agglomération

Établissements scolaires desservis par la Région

Établissement scolaire non desservi par les Transports scolaires.

Le besoin de transport est insuffisant et ne permet pas l'ouverture de lignes.



**Daniel Ringenbach**

Vice-président en charge de la Mobilité et des Transports publics et scolaires

Les Transports scolaires représentent un service au quotidien essentiel pour les familles. Plus de 2 000 élèves du territoire, du primaire au lycée, sont transportés chaque jour vers leur établissement scolaire. La dimension et la complexité de cette compétence constituent un véritable défi pour Tulle agglo. Le service Mobilité s'attache à garantir à chaque famille, quelle que soit sa situation, une solution de transport adaptée. La collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine, qui reste compétente pour les enfants résidants hors agglo ou scolarisés en dehors du territoire, permet de garantir une continuité de service fluide et cohérente.



LES INSCRIPTIONS EN LIGNE SE FERONT SUR LE SITE : TRANSPORTS-SCOLAIRES.TULLEAGGLO.FR. ICI, UNE CAPTURE D'ÉCRAN DE LA FUTURE INTERFACE UTILISATEUR.

**2 496 684,21 €**

**C'est le montant de la compensation financière que la région Nouvelle-Aquitaine alloue à Tulle agglo dans le cadre de la prise de compétence Transports scolaires.**

Cette somme (non actualisable) sera versée chaque année afin d'assurer les coûts de personnel, de service des lignes, de prise en charge, d'entretien et de maintenance des abribus.

**Ce qu'il faut retenir**

**Qui reste pris en charge par la Région ?**

- Les élèves résidant hors agglo mais scolarisés dans l'agglo.
- Les élèves des RPI Orliac-de-Bar, Saint-Augustin, Chaumeil, du RPI Eyrein, Vitrac-sur-Montane, Sarran et de l'Entente Gumont, Gros-Chastang et Marcillac-la-Croisille car les communes de Chaumeil, Sarran, et Marcillac-la-Croisille ne font pas partie de Tulle agglo.
- Les élèves du RPI Clergoux, Saint-Pardoux-la-Croisille, Champagnac-la-Prune, La Roche-Canillac et Saint-Martin-la-Méanne qui vont à l'école à Saint-Martin-la-Méanne.
- Les élèves du RPI Saint-Jal et Espartignac.
- Le élèves résidant dans l'agglo mais scolarisés hors agglo.



**CALENDRIER**

**Deux dates à retenir**

Les inscriptions aux Transports scolaires pour la rentrée 2023 ouvriront le jeudi 1<sup>er</sup> juin. Pour un traitement plus rapide de votre dossier, il est préférable de réaliser l'inscription de votre enfant en ligne plutôt que sur papier. À compter du jeudi 20 juillet, une majoration sera appliquée aux tarifs en vigueur quel que soit le mode d'inscription choisi (en ligne ou sur papier).

# DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

**D'importants travaux vont être menés sur les réseaux d'assainissement collectif et d'eau potable de la commune de Chamboulive. L'opération devrait durer plusieurs mois afin de répondre à de multiples objectifs : séparer les eaux pluviales des eaux usées, sécuriser les réseaux ou encore créer une nouvelle station d'épuration.**

**À compter du mois d'avril, les travaux de reconstruction des réseaux d'assainissement collectif et d'eau potable** menés conjointement par le service Assainissement collectif de Tulle agglomération et par le SIAEP de Puy la Forêt vont démarrer.

**Concrètement, que va-t-il se passer ?** Côté assainissement collectif, l'entreprise Miane et Vinatier va travailler à la mise en séparatifs des antennes de la Grand-Rue, des rues des Cordonniers, du Stade et des Puits avec la pose de 1370 mètres linéaires (ml) de réseaux d'eaux usées, la reprise de 98 branchements, la réhabilitation de plusieurs autres antennes avec la pose de 270 ml de canalisations PVC, 55 ml de béton, le chemisage de 390 ml,

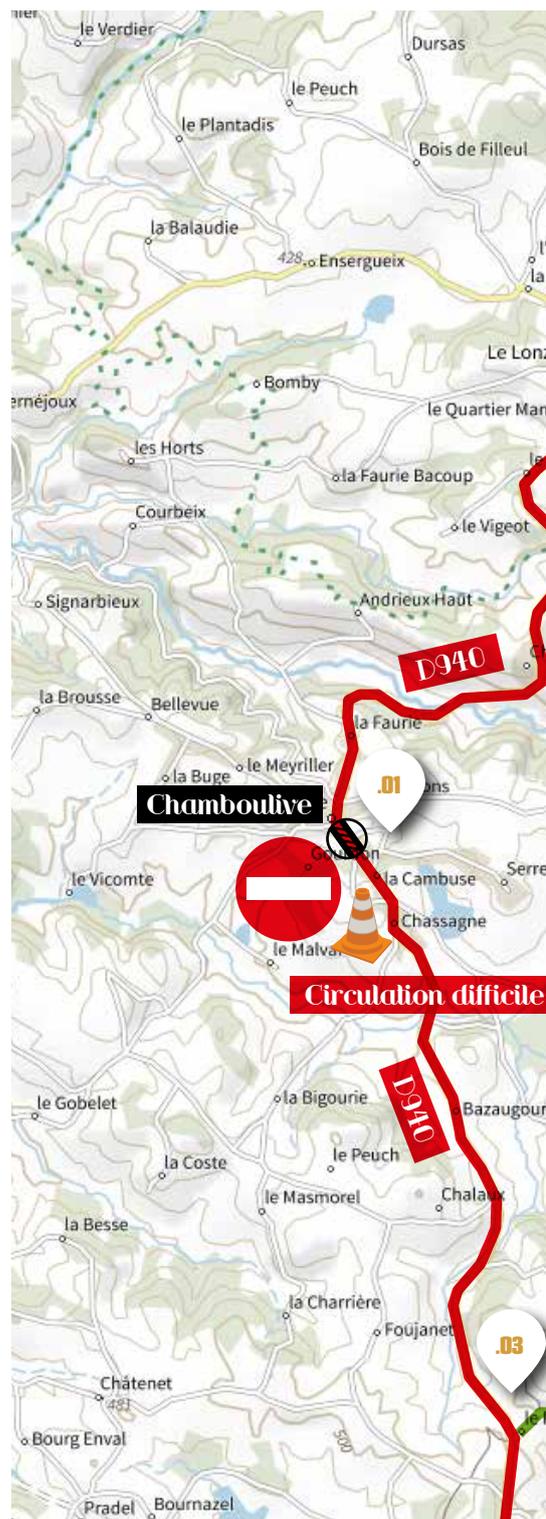
la reprise de l'étanchéité de 34 regards de visites, 3 branchements, la mise à niveau de 25 regards et pour finir, la pose de 2 600 ml de canalisations pour les eaux pluviales et la création d'une noue de 500 m<sup>2</sup>.

En parallèle de ces travaux, le réseau d'eau potable va être renouvelé, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'études Dejante, avec le remplacement dans le bourg des canalisations existantes en acier par des canalisations en PVC sur 1 140 ml et la reprise de 66 branchements particuliers. Ces importants travaux vont engendrer des perturbations notamment en matière de circulation des véhicules (voir plan et légende) durant plusieurs mois. ■

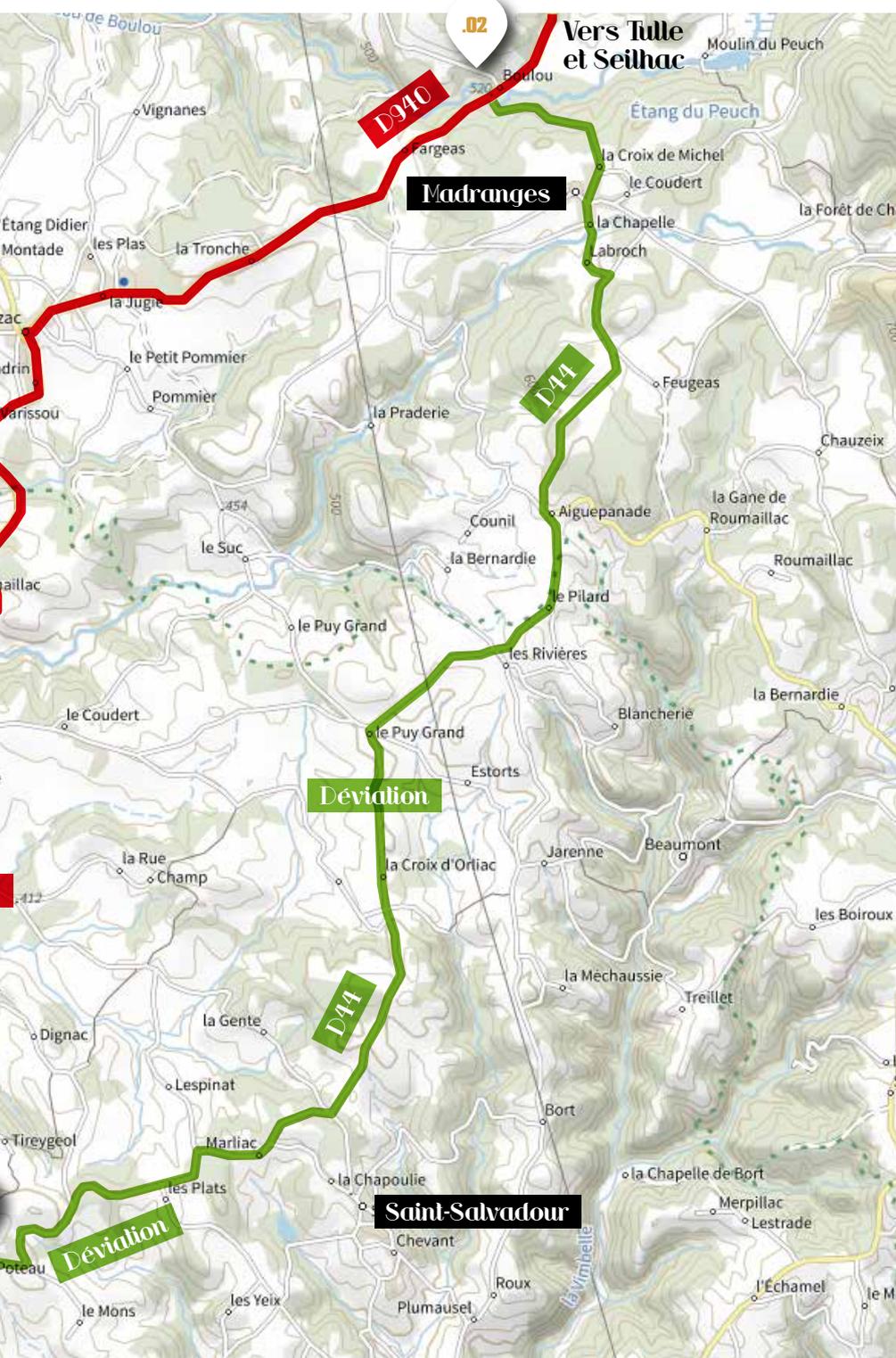
## L'INFO EN +

# 3 172 762 €

C'est le montant total HT de l'opération pour la partie assainissement. Cette somme comprend notamment le coût des travaux du réseau (1 869 991 € HT) et la construction de la nouvelle station d'épuration (777 089 € HT). Pour la partie alimentation en eau potable, le montant total de l'opération est de 347 629 € HT. L'ensemble du programme bénéficie du concours financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour un montant de 1 214 316 € HT et du Conseil départemental de la Corrèze pour un montant de 215 937 € HT.



**.01** La circulation sur la RD 940 au niveau de la traversée de Chamboulive sera interdite sauf pour les véhicules d'urgence, de services et de transports scolaires. Une déviation locale sera mise en place pour les véhicules légers.



**Henri Jammot**

Vice-président  
en charge du Cycle de l'eau  
et de l'Assainissement

**"Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet d'investissement et de modernisation des réseaux mené par le service Assainissement de Tulle aggro pour tout le territoire. Ils répondent également à un des objectifs porté par le projet de territoire en matière d'environnement : préserver la ressource eau. Ce qui est exemplaire sur ce chantier, c'est notre capacité à coordonner les interventions, celle de l'aggro pour la partie assainissement et celle du Syndicat Puy la Forêt pour l'eau potable. Cette mutualisation répond à plusieurs logiques : technique, administrative, financière et surtout humaine. Les perturbations, certes importantes, sont uniques ; les coûts sont mutualisés donc minorés ; les investissements s'inscrivent dans un double objectif : modernisation du réseau d'AC et respect de la loi avec la mise en séparatif." ■**

**.02** Une déviation générale sera mise en place pour la circulation de transit au nord de Chamboulive. Les véhicules légers et les poids lourds devront emprunter la D 44 au niveau de Mdranges.

**.03** Une seconde déviation générale sera également mise en place au sud de Chamboulive. Les véhicules légers et les poids lourds devront emprunter la D 44 au niveau du Poteau à Seilhac.

## Une nouvelle station d'épuration

**En plus de la restructuration des réseaux d'assainissement collectif et d'eau potable,** une station d'épuration va être construite pour remplacer l'actuelle station devenue obsolète. Ces travaux seront réalisés dans une seconde phase, en septembre prochain. La nouvelle station sera de type Filtre Planté Roseaux (FPR), un équipement mieux adapté aux charges organiques et hydrauliques à traiter et plus respectueux du milieu naturel. ■



## habitat

## Vers une rénovation globale et performante

En décembre dernier, Tulle agglo a adopté la **Charte d'engagement en faveur de la rénovation énergétique performante** proposée par l'entreprise sociale et solidaire d'intérêt général Dorémi. Ce document renforce, ainsi, l'implication de l'agglo dans la transition énergétique.

## L'INFO EN +

**Vous êtes artisan dans le secteur du Bâtiment et vous êtes intéressé par la rénovation énergétique performante ?**

En partenariat avec la plateforme France Rénov' et Dorémi, Tulle agglo organise le vendredi 14 avril à partir de 8h un petit déjeuner à destination des professionnels. Vous aurez l'occasion de découvrir les dispositifs d'accompagnement proposés au sein de la Maison de l'Habitat de Tulle agglo mais également les opportunités de chantiers de rénovation performante organisés par Dorémi. Inscriptions auprès de Laure Martinie : 05 55 20 54 01 laure.martinie@tulleagglo.fr

En 2023, Tulle agglo se dote d'une nouvelle **corde à son arc** pour accompagner la rénovation énergétique des logements. Ce choix fait suite à la signature, en décembre dernier, de la Charte d'engagement en faveur de la rénovation énergétique performante. Cet engagement est une nouvelle étape dans l'action communautaire en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique formalisée par la stratégie Climat Air-Énergie Territoriale qui vise la neutralité carbone en 2050.

**L'un de ces objectifs est d'atteindre, d'ici 2050, la rénovation thermique** de 75 % des résidences principales au niveau BBC.

Le partenariat entre Tulle agglo et Dorémi va permettre de proposer une solution supplémentaire aux ménages en termes de rénovation énergétique performante et de mobiliser puis accompagner les professionnels dans la qualification de chantier de rénovation performant.

**En quoi consiste une rénovation énergétique performante ?** "On considère qu'une rénovation est performante lorsque le bâtiment réhabilité atteint le niveau de consommation énergétique « BBC rénovation » ou l'équivalent d'environ de 80 kwh/m<sup>2</sup>/an avec un confort assuré été comme hiver", explique Chloé Robic, responsable de l'agence Nouvelle-Aquitaine de Dorémi.

Pour arriver à un tel résultat, un travail important doit être mené notamment

du côté de l'étanchéité à l'air du bien. "Cela est facilité par une coopération renforcée entre les différents corps de métiers intervenant sur un chantier de rénovation", poursuit Chloé Robic.

**Et c'est précisément sur ce point que va intervenir la société Dorémi :** mobiliser et former des artisans spécialisés dans les secteurs de l'isolation intérieure et extérieure, de la menuiserie, de la plomberie ou encore de l'électricité... "Notre rôle est d'accompagner, de sensibiliser et de former les professionnels volontaires à la rénovation performante via des chantiers collectifs réalisés en conditions réelles dans le cadre de groupement d'artisans", détaille la responsable.

**En parallèle, les conseillers de la plateforme France Rénov', et les partenaires mobilisés** pour l'accompagnement des ménages vont également suivre un temps de formation afin d'identifier les biens susceptibles de faire l'objet d'une rénovation énergétique performante et de faciliter la réalisation des projets. Les propriétaires restent libres, cependant, d'orienter leur projet vers ce type de rénovation ou vers une rénovation par gestes de leur habitat. ■ **Vous souhaitez étudier la possibilité de mener une rénovation globale et performante ? N'hésitez pas à contacter l'espace conseil France Rénov' installé à la Maison de l'Habitat de Tulle agglo, 2 rue François Bonnelaye à Tulle (05 55 20 88 96). Plus d'informations : maison-habitat.agglo-tulle.fr**

## Compostage partagé

## À vos candidatures !

Depuis 2020, la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) impose aux collectivités de proposer des solutions de valorisation des biodéchets. Pour répondre à cette obligation, les élus de Tulle agglo et le service Collecte et Valorisation des déchets ont décidé de mettre en place plusieurs moyens d'action. Parmi eux : le déploiement de sites de compostage partagé. Trois sont actuellement en service sur les communes de Naves, Chameyrat et Eyrein et un quatrième sera installé à Favars en juin prochain.

Pour continuer dans cette bonne dynamique, le service Collecte et Valorisation des déchets lance un appel pour trouver de nouveaux espaces collectifs (rues, résidences, quartiers, etc.) où implanter des bacs de compostage

partagé mais aussi des volontaires pour s'occuper de ces lieux.

**Vous êtes intéressés par le projet ?** Si vous vivez dans une résidence ou dans une copropriété, vous devez demander l'autorisation à votre bailleur ou faire voter l'installation des bacs de compostage lors d'une assemblée générale. Si vous souhaitez faire installer les bacs dans votre rue ou dans votre quartier, vous devez prendre contact avec Karine Henrion, maître composteur à Tulle agglo, et c'est elle qui s'occupera des démarches administratives auprès de votre municipalité. ■

**Contact : Karine Henrion**  
05 55 20 84 22 ou 06 37 24 14 25  
karine.henrion@tulleagglo.fr



## 17

C'est le nombre de site de compostage partagé que Tulle agglo souhaite installer sur le territoire.

Ce dispositif est l'une des actions du plan de prévention des biodéchets. Pour rappel, la loi AGEC impose de sortir les déchets organiques de la poubelle d'ordures ménagères. Pour atteindre cet objectif, les collectivités sont libres de proposer des solutions de valorisation à leurs habitants. Pour Tulle agglo se sera le compostage sous toutes ses formes !

## Chameyrat

## À la recherche d'un référent bénévole

Le service Collecte et Valorisation des déchets est à la recherche d'un référent supplémentaire pour le site de compostage partagé de Chameyrat. À raison d'une à deux heures par mois, cette mission bénévole consiste à entretenir le site mais également à accompagner et à informer le public sur les bons gestes à adopter pour obtenir un compost de qualité. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Karine Henrion, maître composteur et animatrice Prévention et Tri des déchets, au 05 55 20 84 22 ou au 06 37 24 14 25, par mail : karine.henrion@tulleagglo.fr ■

## EN BREF

## Au printemps, "Tous au Compost !"

Évènement national annuel, Tous au Compost revient pour une dixième édition du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril. Organisée par le Réseau Compost Citoyen (RCC), cette manifestation tend à valoriser la pratique du compostage de proximité des déchets organiques. Dans ce cadre, le service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle agglo, adhérente au RCC, vous propose les 25 mars et 1<sup>er</sup> avril de découvrir, redécouvrir ou perfectionner votre technique de compostage lors de différentes rencontres :

## SAMEDI 25 MARS, 11 HEURES : Inauguration du site de compostage partagé

d'Eyrein, square rue Courtine. Distribution des bios seaux, démonstration et présentation des bonnes pratiques, verre de l'amitié offert par la mairie.

SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL :

**Atelier compostage**, de 13h à 17h, à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer. Compostage individuel, lombricompostage, conseils et bonnes pratiques... Karine, maître composteur à Tulle agglo, vous délivre ses secrets pour composter en toute sérénité et avec talent !

## Animations et permanences des sites de compostage partagé, de 14h à 16h

dans les bourgs d'Eyrein, Chameyrat, Naves et rue de la Barrière à Tulle. Les référents et bénévoles des sites vous proposent de venir à leur rencontre pour découvrir la pratique du compostage. Au programme, bonne humeur, distribution de bios seaux et verre de l'amitié offert par Tulle agglo. ■

**Vous souhaitez en savoir plus sur Tous au compost ? Rendez-vous sur tousaucompost.fr**



attractions littéraires

## Le Livrodrome fera étape à Tulle

**Le Livrodrome, c'est un parc d'attractions littéraires, itinérant et gratuit, prioritairement dédié aux adolescents de 11 à 18 ans, qui s'installe pour la première fois et pour sa 5<sup>e</sup> étape, à Tulle, le 6 juillet prochain, sur le quai Baluze.**

**Au programme !** 20 invités et plus de 15 attractions littéraires, ludiques, inédites, participatives et multimédia, en continu de 9h à 18h : BD en réalité virtuelle, boîte à tatouage manga, cabine d'ordonnance littéraire, grande roue des mots, bibliothèque suspendue, radio live, mur de graff, livre sonore géant, et plein d'autres attractions encore...

**Des ateliers créatifs !** Parmi ces attractions, 4 sont dédiées à des ateliers d'écriture, d'illustration, de graff et de découverte des métiers du livre. Ils seront animés par les auteurs, illustrateurs, professionnels et artisans du livre invités. La participation à ces ateliers se fera sur pré-inscription à partir de juin 2023.

**Duverts à toutes et tous,** s'adressant aux lecteurs comme aux non-lecteurs, ces attractions vous feront vivre une expérience littéraire unique. De nombreux cadeaux et chèques-lire seront également à gagner.

Soutenu dès l'origine par le Centre National du Livre dans le cadre de Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse, le Livrodrome se déploie, depuis 2022 à l'échelle nationale en proposant un Tour de France littéraire en 10 étapes, touchant, chaque année, près de 15 000 adolescents !

Cet événement est porté par l'association Plateforme Culture en partenariat avec le Centre National du Livre, Tulle agglo, la Sofia, le Centre Français d'exploitation du droit de Copie, la Fondation du Crédit Mutuel, la Fondation la Poste et avec le soutien de la Ville de Tulle. ■

### LE LIVRODROME EN QUELQUES CHIFFRES

- **10 étapes**, un départ de Paris, une arrivée à Marseille en passant par Coucy-le-Château, Toul, Lyon...
- **Plus de 120 auteurs**, illustrateurs, éditeurs, booktubers et artisans du livre mobilisés sur 1 mois ;
- **20 librairies indépendantes** mobilisées partout sur le territoire
- **Plus de 50 attractions littéraires**, ludiques, participatives, courtes et ancrées dans l'univers des ados ;
- **Plus de 100 acteurs culturels** mobilisés partout sur le territoire ;
- **1 concept inédit** qui s'adresse aux lecteurs comme aux non-lecteurs : une fête foraine littéraire.

**Le Livrodrome**

**Judi 6 juillet, Quai Baluze, de 9h à 18h.**  
**Entrée gratuite (pré-inscription pour les 4 espaces d'ateliers uniquement).**  
**Pour plus d'information :**  
[www.livrodrome.com](http://www.livrodrome.com)

### L'INFO EN +

#### VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UNE ATTRACTION LITTÉRAIRE ?

Le Livrodrome accompagne des attractions spécifiques, proposées par des acteurs culturels, associatifs, sportifs et éducatifs du territoire.

**Pour plus d'information :**  
[chloe.marot@livrodrome.com](mailto:chloe.marot@livrodrome.com)



LOUIS CHÉDID ET YVAN CASSAR SERONT À L’AFFICHE DE LA SOIRÉE D’OUVERTURE DU FESTIVAL AUX CHAMPS.

FESTIVAL AUX CHAMPS

## Édition 2023 : une cuvée d'exception en prévision

La 36<sup>e</sup> édition du Festival Aux Champs se déroulera, du 6 au 9 juillet à Chanteix, dans son nouvel écrin de verdure. Ce nouvel espace, véritable zénith à ciel ouvert, va accueillir une programmation qui s'annonce exceptionnelle.

**La soirée d'ouverture** démarrera par une nouvelle déclinaison, version chorale, du projet "On dit cap de". Près de 200 choristes assureront ainsi, la première partie de Louis Chédid et du pianiste et chef d'orchestre Yvan Cassar. Ensemble, ils revisiteront le répertoire de M. Chédid père via une scénographie originale autour de pianos et d'arrangements musicaux inédits. Puis, le groupe corrézien San Salvador primé aux Victoires du Jazz en 2021, dans la catégorie Musique du Monde, clôturera la soirée.

**Le lendemain**, Govrache et Les Fils du Facteur partageront la scène avec Michel Jonasz venu présenter son nouveau spectacle "Du Blues Du Blues". Il sera accompagné sur scène par les habitués Jean-Yves d'Angelo et Manu Katché. Le trio convie guitare, basse et cuivres pour un hommage au Blues dans les règles du grand art.

**Virage à 360°** et grosse ambiance en prévision pour la soirée du samedi avec le groupe HK et Les Saltimbanks et Zaoui (ex-membre de Thérapie Taxi) en première partie. Ensuite, ce sera au tour du groupe de rock Skip The Use de prendre possession de la scène. Il présentera son nouvel album *Human Disorder*. Les Lillois sont très attendus après deux ans d'absence.

Également de retour sur scène après une pause, le DJ et producteur Petit Biscuit achèvera la soirée sur une note électronique et pop. Il y a fort à parier que son titre, le cultissime *Sunset Lover*, fera partie de son set.

**Pour clôturer cette 36<sup>e</sup> édition**, l'ambiance ne devrait pas retomber puisque l'association Tuberculture vous propose, le dimanche, une programmation riche, éclectique et électrique ! En tête d'affiche : le célèbre groupe corrézien Trois Cafés Gourmands. Leur troisième album, *La Promesse*, explore de nouvelles thématiques tout en restant proche des fondamentaux qui font le succès populaire du groupe. Ce soir-là, vous pourrez également profiter d'une bonne dose de rock alternatif avec les Wampas, de douceur et de poésie avec la toute jeune chanteuse Yoa et de rap décomplexé avec Lujipeka.

**Tout au long des trois jours**, différents "À-côtés" seront également proposés : arts de la rue, ateliers, spectacle jeune public, gastronomie... De quoi vous donner la patate ! ■

**Programmation détaillée et billetterie sur [www.tuberculture.fr](http://www.tuberculture.fr). Informations : Association Tuberculture - 05 55 27 95 81 [contact@tuberculture.fr](mailto:contact@tuberculture.fr)**



LE TAD AGGLO EST UN SERVICE DE TRANSPORT QUI PERMET DE SE RENDRE À TULLE LES MERCREDIS ET SAMEDIS MATINS.

mobilité

## Se déplacer sereinement avec le TaD agglo

**Le TaD agglo est un service spécial du réseau TuT agglo qui permet de se rendre à Tulle les mercredis et samedis. Mais comment fonctionne-t-il ?**

### Le principe

Le TaD agglo s'appuie sur un système de "porte à arrêt", ce qui signifie que le bus vient chercher la personne qui a commandé le service directement à son domicile et la dépose à l'un des 4 arrêts situés à Tulle (Gare SNCF, place Brigouleix, place Schorndorf et préfecture) et inversement. Il dessert 42 communes de l'agglo à l'exception de Tulle. À Laguenne, seuls les secteurs situés à plus de 500 mètres d'un arrêt de la ligne 1 du TuT agglo sont desservis par le TaD agglo.

### Réserver un voyage

Il vous suffit de contacter la plateforme de réservation Osicars (le transporteur mandaté par Tulle agglo) au 05 55 21 26 54, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Vous devrez préciser l'adresse de prise en charge, le jour, l'heure d'arrivée si c'est un mercredi et l'arrêt choisi à Tulle.

Attention, la réservation ne peut se faire que jusqu'à midi, la veille du déplacement !

### Les horaires

Le TaD agglo ne circule que les mercredis et les samedis. Voici le détail des horaires :

**Mercredi, heures d'arrivée à Tulle :** 9h et 14h30. Heures de départ de Tulle : 11h30 et 17h.

**Samedi, heure d'arrivée à Tulle :** 9h. Heure de départ de Tulle : 11h30.

### Les tarifs

Un ticket coûte 1 €. Un aller-retour coûte 4 €, soit 4 tickets. Les tickets sont en vente à bord des bus à l'unité ou par carnet de 10 (8 €). Ces derniers sont valables sur l'ensemble du réseau TuT agglo et permettent des correspondances avec les lignes urbaines. Une fois oblitérés, les tickets sont valables 1 heure. ■

La parole à...

# GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

**La communauté d'agglomération, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité,** va devoir assumer à partir de septembre 2023 le transport scolaire sur ses 43 communes. Auparavant compétence du ressort des Départements, celle-ci a été transférée par la loi NOTRe aux Régions à la rentrée 2017.

La Région Nouvelle-Aquitaine l'exerçait pour le compte de Tulle agglo jusqu'à maintenant mais, dans le cadre de l'harmonisation de ses politiques, elle a décidé de cesser de le faire.

Tulle agglo s'organise donc depuis plusieurs mois pour faire face à cette nouvelle obligation.

Des moyens financiers sont alloués par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre d'une convention passée avec la communauté d'agglomération à

hauteur de près de 2,5 M€/an.

Cette compensation résulte d'une analyse des coûts de service, réalisée en 2020 et n'est pas révisable. Malheureusement, sans même connaître encore précisément le nombre d'élèves à transporter, Tulle agglo devra y consacrer des moyens bien supérieurs afin d'absorber les différentes hausses et révision de prix dans le cadre de ses marchés.

**Malgré cette contrainte, nous sommes convaincus que le transport scolaire est un service public essentiel.**

L'organisation du ramassage scolaire obéit à des règles bien précises en termes de responsabilité, de coûts et de sécurité. Aussi Tulle agglo reprendra dans les conditions les plus proches possibles le service actuellement rendu par la Région (lignes

de transport, règlement, tarifs...) afin d'assurer une bonne transition, sans multiplier les changements. Le transport scolaire en milieu rural est un service de première importance pour les familles et il contribue à l'attractivité des communes et des établissements scolaires.

2 000 élèves environ seront transportés dans les lignes intérieures au périmètre de l'agglomération !

C'est un vrai challenge pour le service mobilité tout récemment installé dans le quartier du Trech à Tulle. Nous le relèverons ensemble, telle est notre conviction. ■

**Jean-François Labbat,**  
vice-président de Tulle agglo  
et maire de Corrèze

# GROUPE OPPOSITION

Il est évident que l'expression de l'Opposition est de nature à déplaire à l'exécutif en place, qui sous couvert d'honorer les principes démocratiques, accepte difficilement de se voir critiquer dans sa gouvernance.

## Les censeurs du politiburo

Les multiples pressions exercées ne sont pas de nature à nous désarmer. La minorité n'a jamais cherché à s'enfermer dans une contestation préjudiciable. Nous sommes suffisamment responsables pour accompagner les choix communautaires quand ils sont légitimement au service du bien commun pour l'avenir de notre territoire. Les administrés soucieux de la pluralité politique nous demandent d'exercer cette capacité critique et ce droit d'inventaire.

## Au gré des précédentes assemblées

Vous avez pu le constater dans les précédentes expressions du Tam, à travers nos prises de position à l'égard de certains projets ou attitudes que nous jugions totalement décalés par rapport aux enjeux

de notre EPCI. Ainsi contrecarrer l'installation d'un jeune agriculteur n'entraîne pas dans les compétences de Tulleagglo. Nombreux sont les élus de cette assemblée, pas forcément estampillés dans l'Opposition qui ont œuvré à couvert, pour mettre un terme à cette errance. Le bien-fondé de notre dénonciation a trouvé un appui et un relais auprès de la chambre d'agriculture qui a jugulé cette outrance. Précédemment, lors des pollutions successives du cours d'eau la Montane, par un industriel récidiviste, nous avons exhorté la Présidence à être à la hauteur de ses obligations en se portant partie civile. S'en remettre seulement à une fédération de pêcheurs pour ester en justice souligne la négligence d'une gouvernance encore trop peu soucieuse de défendre les défis écologiques de notre temps afin de préserver des intérêts croisés inconvenants.

## Les bons apôtres

Désormais, Tulleagglo veut profiter des synergies territoriales pour projeter la construction de réseaux de chaleur. Cela

fait une décennie que nous prêchions dans le désert. Ceux qui hier nous riaient au nez sont aujourd'hui les zéloteurs de ces équipements. A Aurillac, les chaudières brûlent à plein régime au cœur de la crise énergétique. Que de temps perdu !

## Urgence santé

Des milliers de patients sont en déshérence sans médecin référent aujourd'hui sur le bassin de Tulle. L'État ne cesse d'être défaillant sur la question de la santé. Nous devons réagir au cœur de cette crise. En 2023, Tulleagglo ne peut en rester aux maisons de santé, tout comme le Conseil général, elle doit salarier, de manière contractuelle, des généralistes avec des revenus attractifs. Le million d'euros consacré au projet de la ferme de Lestrade serait mieux investi pour vous sauver la vie qu'à soutenir une utopie libertaire. ■

**Raphaël Chaumeil,**  
conseiller communautaire,  
conseiller municipal de Tulle

3 & 4 JUIN 2023



**Cycloportive - Cyclotourisme**  
**VTT - Trail - Randos**  
**Activités enfants - Animations festives**

[lagglomeree.agglo-tulle.fr](http://lagglomeree.agglo-tulle.fr)



TULLE  
**agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Avec le soutien de

  
**CORRÈZE**  
LE DÉPARTEMENT



RÉGION  
**Nouvelle**  
Aquitaine

  
**PRÉFET**  
DE LA CORRÈZE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité